ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PARTENAIRE D'UNE ALCOOLIQUE

Par Thunder Postée le 24/02/2023 23:16

Bonjour/Bonsoir J'ai connue ma compagne il y a environ un an, son. Addiction était difficilement dissimulée, une fois que nous nous sommes fréquentée a nos domiciles. Donc, je lui ai dit que je l'aimais t'elle comme elle était, mais j'ai demander qu'elle ne m'en fasse pas trop voir cela me ferait impression d'assimiler certain gestes quotidiens. Je ne suis pas inconsciente, mais cela semblait gérable et peut être positif pour elle avec le temps , bien évidemment ça l'a été. Nous nous correspondons énormément, et depuis peu nous envisageons sérieusement de déménager ensembles. Cependant, depuis un mois environ, elle consomme énormément d'alcool, et je crois quelle s'est mise a boire le matin aussi. Elle ne se rends pas compte de son état. Le soir est parfois compliqué mais je ne lui est rien dit jusqu'à hier, je lui ai expliquer que j'étais plus ronchonne/ chiante ce soir car elle était barbante, et pour elle c'était une nuit tout a fait amusante en amoureuse. Et surtout je lui expliqué en peu de mots que généralement j'arrive à contourner les situations, mai si ce soir non. Elle est resté silencieuse devant la télé et les yeux en larmes. Et commençant à dire que toute facon même elle ne sortirai pas avec . Pour éviter le drame/ un moment noir, je l'ai assurée que je tenais à elle, et que l'impossible teste un petit pourcentage sur nos envies. Et que je suis là pour elle, très sérieusement.. Ce soir , dû à l'alcool elle est devenu imposante et assez désagréable et une fois de plus je lui ait dis que je ne voulais plus faire ma vie avec. Ma faute, je sais que ces réflexes arrivent en dispute par moment durs. Bref, je crois, que je commence à saturer, mais je sais que cela est jouable dans le sens, que je veux être là et la voir se rétablir de sa maladie. Elle vit mal le fait que l'on se sépare donc je sais qu'on reviendra dessus et essaierons d'arranger notre quotidien. Aux vues de mon contexte que dois-je faire? Vers où me tourner pour moi et pour nous autant en conseils et psy? Je crois quelle aimerait s'en sortir, mais je ne pense pas la pousser au sevrage ou vers un adictologue n'est pas une option pour qu'elle se surpasse paisiblement. Quelle posture dois-je adopter ?

Mise en ligne le 02/03/2023

Bonjour,

En premier lieu, nous vous demandons de nous excuser du temps de réponse. Nous nous efforçons de répondre dans les plus brefs délais mais faisons face actuellement à de nombreuses sollicitations.

Vous avez identifié les consommations d'alcool de votre compagne comme une difficulté pour elle mais aussi concernant un projet de vie commune auquel vous aspirez toutes les deux. Cela nous semble deux questions distinctes bien que liées forcément.

Il nous paraît important que vous ayez ouvert la discussion à la fois pour ne pas lui laisser penser que vous ignorez sa difficulté mais aussi pour lui faire entendre que cela pourrait représenter un frein à vos yeux pour aménager ensemble. C'est important en effet d'être clair sur vos propres limites, sur ce qui vous est possible et ce qui ne l'est pas. Ce pourrait peut-être d'ailleurs l'encourager à mettre des choses en place pour se remettre en question, réviser ses habitudes avec l'alcool, voire se faire aider.

Pour le moment apparemment c'est vous qui êtes demandeuse de soutien et de conseils. En tant que proche vous pourriez être reçue dans l'enceinte d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et ainsi être aidée à l'aider tel que cela semble être votre envie. Toutes les adresses sont consultables sur notre site via la rubrique « Adresses utiles ». Les consultations dans ces centres sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Nous restons disponibles dans le cas où vous souhaitiez prendre le temps de revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus directement et plus précisément. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Alcool info service
- "Comment aider un proche?"